

NATIONS UNIES

Assemblée  générale
CINQUANTE-DEUXIEME SESSION

Documents officiels

DEUXIEME COMMISSION
9e séance
tenue le
jeudi 16 octobre 1997
à 10 heures
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 9e SÉANCE

Président : M. DE ROJAS (Venezuela)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL (suite)

POINT 95 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DE POLITIQUE MACRO-ECONOMIQUE

- a) FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT, Y COMPRIS LE TRANSFERT NET DE RESSOURCES ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT ET PAYS DEVELOPPES
- d) CRISE DE LA DETTE EXTERIEURE ET DEVELOPPEMENT

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE
A/C.2/52/SR.9
20 mars 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

97-82103 (F)

/...



La séance est ouverte à 10 h 20.

DEBAT GENERAL (suite)

1. M. AUJALI (Jamahiriya arabe libyenne) déclare que la persistance de la stagnation économique, le manque de financement pour le développement et la rigueur des conditions imposées par les pays donateurs, joints à la mondialisation et à la restructuration économique, aggravent les problèmes du monde en développement et causent de dures souffrances à ses populations. Cependant, tandis que les pays pauvres ne cessent de s'appauvrir, les pays riches ne cessent de s'enrichir. Les politiques de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international devraient être revues pour faire en sorte qu'elles ne deviennent pas des outils au service des intérêts politiques des pays développés. Le protectionnisme de la part de ces derniers et des mesures de coercition comme les lois dirigées contre certains pays pour des raisons politiques, sont une entrave de plus aux efforts de développement.
2. Le développement humain durable doit aller de pair avec un développement économique durable et, à cette fin, le secteur privé et l'Etat doivent travailler la main dans la main. Dans les pays en développement en particulier, les gouvernements démocratiques ont un rôle essentiel à jouer. Toutefois, il va de soi qu'un gouvernement réellement démocratique n'est pas nécessairement un gouvernement inspiré du modèle occidental, que les pays développés essaient d'imposer à tous les autres quelles que soient leurs circonstances spécifiques.
3. Les sanctions unilatérales imposées par les Etats-Unis sont une cause de préoccupations pour les pays en développement. Elles sont contraires au principe de la coopération internationale et vont à l'encontre de la Charte des Nations Unies et des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Elles vont en outre à l'encontre des buts recherchés et nombre de sociétés américaines y sont opposées. Il faut que la communauté internationale s'emploie à mettre fin à de telles mesures coercitives.
4. L'endettement représente une lourde charge pour les pays en développement, dont les paiements massifs contribuent aujourd'hui à entretenir des niveaux de vie élevés dans les pays développés aux dépens de leur propre développement.
5. La mondialisation est un phénomène qui a des effets à la fois positifs et négatifs, mais il semble que la plupart des premiers aillent aux pays développés, tandis que les seconds touchent surtout les pays en développement. La situation manque d'équilibre et est maintenue ainsi par les grandes puissances mondiales, qui n'hésitent pas à punir les pays qui n'acceptent pas leurs politiques.
6. La dégradation de l'environnement est due dans une large mesure aux habitudes de consommation des pays développés. Ces pays n'ont pas honoré les engagements qu'ils ont pris lors du Sommet de Rio et devraient par conséquent assumer la responsabilité de remédier à la situation. Ils devraient également prendre des mesures pour faire face au problème de la désertification qui, s'il n'y est pas fait échec, mettra en danger les approvisionnements alimentaires mondiaux.

/...

7. M. PAGUAGA-FERNANDEZ (Nicaragua) dit que l'Organisation des Nations Unies doit appuyer les efforts entrepris au plan national pour instaurer la démocratie, qui est la forme de gouvernement la plus civilisée. Le Nicaragua lui-même s'emploie à promouvoir une transformation non violente, à instaurer des relations harmonieuses entre les différents groupes ethniques et culturels du pays et à sauvegarder l'environnement. Convaincu que la dégradation de l'environnement et la pauvreté sont indissociablement liées, il accorde la toute première priorité à la solution des problèmes environnementaux afin de promouvoir ainsi un développement durable. Conformément aux dispositions de l'Acte constitutif de l'Alliance pour le développement durable de l'Amérique centrale, le Gouvernement nicaraguayen a créé un Conseil national du développement durable, qui applique une approche du développement axée sur la personne humaine qui respecte tous les groupes ethniques et culturels aux échelons sous-régional, national et local. Le fait que nombre de pays développés n'aient pas encore infléchi leurs habitudes de consommation pour les harmoniser avec les objectifs d'un développement durable est très regrettable. L'Assemblée générale doit s'attacher à remédier à ce déséquilibre.

8. Malheureusement, le processus de développement du Nicaragua a été entravé par des catastrophes naturelles, deux guerres civiles et une dictature marxiste-léniniste qui n'a laissé derrière elle que mort, destruction et misère. Sous ce régime, les recettes d'exportation sont tombées de 700 millions à 250 millions de dollars tandis que la dette extérieure est passée de 1,5 milliard à 12 milliards de dollars. Plus de la moitié de la population nicaraguayenne est au chômage ou sous-employée, et le revenu annuel par habitant est inférieur à 400 dollars. Les indicateurs du bien-être social du Nicaragua sont parmi les plus faibles des Amériques et le Nicaragua est le deuxième pays le plus pauvre de l'hémisphère.

9. Néanmoins, le gouvernement actuel, qui est arrivé au pouvoir à l'issue d'élections libres en octobre 1996, envisage l'avenir avec optimisme et une ferme volonté. Il cherche actuellement à parvenir à un accord avec le Fonds monétaire international pour que le Nicaragua puisse bénéficier de l'initiative d'allègement de la dette des pays pauvres lourdement endettés. Le gouvernement a introduit une législation fiscale visant à réduire le déficit budgétaire, s'emploie à améliorer le fonctionnement des banques étatiques et offre des incitations, et notamment des dégrèvements fiscaux et une assistance financière et technique, au secteur agricole, qui occupe une place de premier plan pour ce qui est aussi bien des exportations que de l'emploi. Il a orienté la coopération extérieure vers les programmes d'atténuation de la pauvreté par le biais de son Fonds d'investissements sociaux d'urgence.

10. En dépit de la persistance de tensions politiques et des restrictions financières qui lui sont imposées, le taux de croissance enregistré par le Nicaragua a dépassé 6 % ce qui, à son tour, a créé des emplois et accru le revenu par habitant. En outre, l'inflation a été maîtrisée. Selon l'"Etude sur la situation économique de l'Amérique latine et des Caraïbes, 1996-1997", le produit intérieur brut (PIB) a augmenté grâce la progression des exportations et de la formation de capital, et l'épargne nationale a été positive pour la première fois. Les secteurs de la construction, du café, de la canne à sucre et des bananes ont également enregistré un bilan positif; dans le secteur du tabac, le taux de croissance a été de 100 %. Le gouvernement a démontré qu'il a la volonté politique nécessaire pour régler les problèmes liés à la propriété

/...

foncière. Les dépenses publiques dans le secteur social ont porté principalement sur l'éducation, la santé publique et les services de base, comme l'approvisionnement en eau potable et l'électricité. Soucieux de moderniser et de rationaliser le secteur public, le gouvernement a lancé un plan de privatisation de la Compagnie étatique de téléphone et du secteur de l'énergie.

11. M. KAID (Yémen) appuie le train de réformes de l'Organisation des Nations proposé par le Secrétaire général et relève avec satisfaction que le développement économique et social international demeure l'un des principaux objectifs de l'Organisation. Dans l'actuel contexte de mondialisation, toutefois, le fossé entre les pays riches et les pays pauvres ne cesse de se creuser, et ces derniers continuent de se heurter à une croissance lente, voire négative, à la dégradation de l'infrastructure et à une sous-capitalisation de leur économie. Il faut par conséquent que la communauté internationale s'emploie à accroître l'aide publique au développement. Nombre de résolutions et de décisions en ce sens ont été adoptées par différentes conférences des Nations Unies, mais peu d'entre elles ont été appliquées, les pays développés n'ayant pas honoré leurs engagements.

12. Pour résoudre le problème de la dette, il faudra faire preuve non seulement de bonne foi mais aussi de courage politique. Dans les pays en développement, et spécialement en Afrique, des millions d'êtres humains sont affectés par la dégradation des services de santé et d'éducation, la détérioration de l'environnement et la chute des niveaux de vie entraînées par l'endettement de leur pays. Une solution efficace de ce problème contribuerait à promouvoir l'expansion économique et le développement durable dans le monde entier. En conséquence, les pays exportateurs de capitaux, les institutions internationales de financement et les banques du secteur privé devraient aider les pays en développement à faire face à leur dette et veiller à ce que la mondialisation n'aggrave pas encore plus leur situation.

13. L'aide publique au développement, loin d'augmenter, est en baisse, ce qui accroît l'écart entre les pays riches et les pays pauvres et met en danger la stabilité, la sécurité et la paix mondiales. Il est indubitable que la responsabilité de la marginalisation des pays pauvres incombe pour une large part aux pays développés. L'intégration des pays en développement à l'économie mondiale, l'assouplissement ou l'élimination des obstacles protectionnistes qui empêchent l'accès de leurs produits aux marchés mondiaux et l'instauration d'un partenariat réel et équilibré sont essentiels au développement durable.

14. Dans les pays en développement, des millions de personnes continuent de vivre en deçà du seuil de pauvreté. La communauté internationale doit par conséquent déployer des efforts concertés pour atténuer et, en définitive, éliminer la pauvreté dans le monde. La question de la pauvreté est indubitablement liée à celle de l'endettement, et l'élimination de ce dernier ne manquerait pas d'avoir un impact positif sur la misère. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a décidé à juste titre de faire de la lutte contre la pauvreté dans le monde l'une de ses premières priorités. Les sept grands pays industrialisés - il faut leur rendre cette justice - ont fait savoir qu'ils envisageaient de fournir une assistance aux pays ayant les taux de croissance les plus faibles, tandis que le Club de Paris étudie différentes formules d'allègement de la dette dans un souci de permettre aux pays en développement de participer réellement à l'économie mondiale.

/...

POINT 95 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DE POLITIQUE MACRO-ECONOMIQUE (A/52/284)

- a) FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT, Y COMPRIS LE TRANSFERT NET DE RESSOURCES ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT ET PAYS DEVELOPPES (A/52/399, A/52/406)
- d) CRISE DE LA DETTE EXTERIEURE ET DEVELOPPEMENT (A/52/290)

15. M. KINNIBURGH (Directeur de la Division des politiques macro-économiques) présente les rapports du Secrétaire général sur la situation des pays en développement à la mi-1997 (A/52/290), sur les sources de financement du développement (A/52/399) et sur les faits nouveaux en ce qui concerne l'intégration financière mondiale (A/52/406).

16. Dans la plupart des pays, la principale source de financement du développement est l'épargne intérieure. Si cette épargne représente aujourd'hui une plus grande proportion du produit intérieur brut des pays en développement qu'il y a dix ans, les taux d'épargne en Afrique et en Amérique latine demeurent relativement faibles par suite de la faiblesse en chiffres absolus du revenu par habitant en Afrique, de la faiblesse des taux de croissance des revenus, de la persistance de taux de chômage élevés dans les deux régions et des structures de la répartition du revenu. Ces dernières années, les efforts déployés pour accroître l'épargne intérieure ont tendu principalement à réduire le déficit des administrations publiques et à accroître l'épargne privée grâce à des réformes financières fondées notamment sur la libéralisation et la déréglementation. Vu les progrès limités réalisés en Afrique et en Amérique latine, toutefois, il importe de trouver d'autres moyens d'accroître l'épargne, d'autant que le cas des pays du Sud-Est de l'Asie a démontré que des taux d'épargne intérieure élevés attirent de l'étranger un montant accru de capitaux du secteur privé.

17. Les transferts internationaux continuent de jouer un très important rôle de catalyseur dans le processus du développement. Le transfert net de ressources financières aux pays en développement en 1996 a atteint 87 milliards de dollars - contre 20 milliards de dollars dix ans plus tôt - et tout porte à penser que cette tendance se maintiendra. Les principaux problèmes que suscitent les transferts internationaux de ressources sont aujourd'hui leur composition, leur nature et leur répartition géographique.

18. Le montant brut des courants financiers du secteur privé vers les pays en développement est passé de 187 milliards de dollars en 1995 à 244 milliards de dollars en 1996. En revanche, l'aide publique au développement est tombée à un chiffre record en pourcentage du produit intérieur brut des pays donateurs. Il est généralement admis qu'à eux seuls, les courants de ressources du secteur privé ne pourront jamais satisfaire tous les besoins du développement, ni en particulier la solution des problèmes humains, sociaux et environnementaux qui ont été identifiés lors des conférences mondiales qui se sont tenues pendant les années 90. Il est peu probable aussi que les capitaux privés internationaux permettent de satisfaire les besoins des pays les plus désavantagés. L'aide publique au développement continue par conséquent de revêtir une importance capitale. Les pays donateurs qui ont atteint l'objectif fixé pour l'APD devraient démontrer aux autres que l'entreprise a valu la peine. Simultanément, lorsqu'elle examinera les mesures concrètes à prendre pour inverser la tendance à la baisse de l'aide publique au développement, la Commission devra analyser l'efficacité de ces objectifs.

/...

19. En 1996, l'augmentation de l'endettement des pays en développement a été causée directement par les apports de capitaux privés internationaux. Toutefois, comme le bilan de l'activité économique s'est amélioré dans les pays débiteurs, le ratio global de la dette par rapport aux exportations et le ratio entre la dette extérieure et le PIB sont tombés à leurs niveaux les plus bas depuis le début de la crise de la dette. Un élément moins positif est cependant que ces moyennes globales dissimulent des ratios plus élevés pour un grand nombre de petits pays et quelques grands pays, principalement des pays à faible revenu et/ou des pays au nombre des moins avancés d'Afrique sub-saharienne. Le sentiment de frustration que suscitent les retards intervenus dans la mise en oeuvre de l'initiative d'allègement de la dette des pays pauvres lourdement endettés qui a été lancée pour faire face à ce problème est compréhensible. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue qu'une hâte excessive risquerait de compromettre la formulation d'une stratégie individualisée pour chaque pays.

20. Dans le contexte de l'augmentation des courants de ressources vers les pays en développement et de la hausse continue des investissements étrangers directs sous forme de prises de participations et d'achats d'obligations, l'on peut envisager avec optimisme la reprise rapide des courants de ressources financières du secteur privé vers le Mexique et l'Argentine après la crise de 1995, ainsi que les courants de ressources privés qui, bien que modestes, se dirigent vers l'Afrique. D'un autre côté, l'on a assisté ces derniers mois à de vastes sorties de capitaux de plusieurs pays du Sud-Est de l'Asie qui ont suscité de profondes perturbations économiques. L'instabilité des courants de capitaux non seulement a causé des fluctuations économiques à court terme mais aussi a compromis les perspectives de développement à plus long terme, particulièrement dans les moins solides des petits pays. La discipline du marché, qui permet aux entreprises en difficultés de déposer leur bilan, doit être renforcée par les organismes de réglementation, de supervision et de fixation de normes. Des entreprises sur le déclin ne doivent être renflouées que dans des circonstances exceptionnelles, lorsqu'elles représentent un risque systémique pour l'ensemble du secteur financier. Habituellement, la question de savoir s'il y a lieu d'intervenir pour préserver le système financier est une question d'appréciation. Dans le cas des pays en développement et des pays en transition, aucun effort ne doit être négligé pour faire en sorte que les marchés financiers aussi bien nationaux qu'internationaux fonctionnent de manière à promouvoir le développement. Le FMI, grâce à ses ressources, à ses mandats et ses nouveaux mécanismes tendant à réduire les chocs financiers - y compris au moyen d'une libéralisation du compte de capital - devrait accroître la contribution des marchés financiers internationaux à l'expansion économique mondiale. Les initiatives du FMI, qui doivent tendre à faire en sorte qu'autant de pays que possible bénéficient de l'accélération de la croissance, doivent tenir compte des aspects plus vaste du développement.

21. M. MWAKAWAGO (République-Unie de Tanzanie), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, déclare que, comme l'ont confirmé les résultats de toutes les grandes conférences internationales qui se sont tenues pendant les années 90, le financement du développement est l'aspect le plus crucial de la coopération internationale pour le développement. A cet égard, il se félicite du rapport du Secrétaire général sur les sources de financement du développement (A/52/399) qui met en relief la nécessité d'accroître la mobilisation de ressources, et en particulier de ressources extérieures, pour satisfaire les besoins prioritaires de développement des pays en développement. Selon le rapport, les pays en

/...

développement ont, pour une large part, eu recours à leur épargne intérieure pour financer leurs investissements. En fait, le transfert net de ressources aux pays en développement a représenté en moyenne moins de 1 % du PIB des pays développés. Les nouveaux prêts officiels et subventions aux pays en développement n'ont pas, en 1996, correspondu aux paiements d'intérêts et de principal. L'APD des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) a diminué d'environ 4 milliards de dollars en 1996. En tant que proportion du PNB global des pays membres du CAD, l'APD est tombée au chiffre record de 0,25 % en 1996. En proportion du PNB global des pays donateurs, l'APD aux pays les moins avancés est tombée de 0,09 % en 1992 à 0,06 % en 1995, soit un chiffre nettement inférieur à l'objectif de 0,2 % fixé par l'Organisation des Nations Unies.

22. Les courants de ressources privés vers les pays en développement ont certes nettement augmenté, mais leur répartition est restée fort inégale. En 1996, dix pays ont absorbé plus de 75 % du total. Par conséquent, les pays en développement, et particulièrement les pays les moins avancés d'Afrique, dont la situation socio-économique et les contraintes structurelles les empêchent d'attirer des courants de ressources privés, demeureront tributaires de l'aide publique au développement.

23. Dans la Déclaration ministérielle du 26 septembre 1997, les Ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 ont demandé que les objectifs internationalement convenus en matière d'APD soient respectés et que des engagements soient pris de mobiliser des ressources nouvelles et additionnelles. En particulier, ils ont instamment demandé aux pays développés d'allouer 0,7 % de leurs PNB aux pays en développement d'ici à l'an 2000, d'honorer les engagements qu'ils ont pris dans l'Action 21 et de fournir 0,15 % de leur PNB aux pays les moins avancés, conformément à la Déclaration de Paris et au Programme d'action de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, adopté en septembre 1990. Ils ont énergiquement appuyé l'appel lancé par les Ministres des finances du Groupe intergouvernemental des 24 sur les affaires monétaires internationales, lors de sa réunion de Hong Kong, touchant la convocation d'une conférence internationale sur le financement du développement.

24. Dans son rapport, le Secrétaire général ne parle pas assez des tendances nettement défavorables qui caractérisent les courants d'APD ni de la nécessité d'appliquer une approche globale au financement du développement. Le Groupe des 77 et de la Chine appuie énergiquement la convocation d'une conférence internationale sur le financement du développement, qui, entre autres, s'attacherait à faciliter la mise en oeuvre de l'Agenda du développement.

25. Le Groupe des 77 et de la Chine fera distribuer un document distinct sur la question de la crise de la dette extérieure et du développement. Le fardeau de la dette demeure pour les pays en développement un sérieux obstacle. Leur infrastructure sociale, particulièrement dans les domaines de l'éducation, de la santé et du logement, demeure négligée du fait des ressources qui doivent être consacrées au service de la dette. Le Club de Paris et l'Initiative pour l'allègement de la dette des pays pauvres lourdement endettés n'ont pas envisagé de mesures suffisamment larges. Il faudra faire preuve d'une souplesse accrue dans la mise en oeuvre de l'Initiative si l'on veut qu'un plus grand nombre de pays puissent en bénéficier.

/...

26. M. GRAFF (Luxembourg), parlant au nom de l'Union européenne ainsi que des Etats associés - Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie et Slovénie - déclare que l'intégration financière au plan mondial est à la fois une source d'occasions et de défis pour la communauté internationale. L'afflux massif de capitaux étrangers dans les marchés émergents a beaucoup contribué à l'expansion de l'économie mondiale, tout en aggravant l'instabilité des marchés financiers. Bien qu'aucun pays ne soit à l'abri de telles perturbations, les marchés émergents sont particulièrement vulnérables. Des politiques macro-économiques rationnelles sont indispensables si l'on veut promouvoir la stabilité et l'expansion économiques et encourager la confiance dans les marchés financiers. Il est de plus en plus vital, pour assurer la solidité du système financier et réduire les incertitudes quant à l'avenir, d'adopter des indicateurs macro-économiques en étroite coopération avec les institutions financières internationales. Les rôles de contrôle et de supervision du secteur financier devraient être renforcés grâce à une coopération plus étroite entre les autorités nationales et internationales de surveillance.

27. L'Union européenne salue la mise en place par le FMI du Mécanisme de financement d'urgence ainsi que des nouveaux arrangements d'emprunt. Les Normes spéciales pour la diffusion des données (SDDS) lancées par le FMI sont par ailleurs une mesure additionnelle destinée à renforcer la transparence, et la forte participation des pays en développement et des pays en transition aux SDDS est encourageante.

28. Si l'élaboration de normes communes en matière de surveillance prudentielle et de gestion des situations de risque ainsi que les efforts déployés pour faire participer les pays en développement et les pays en transition représentent des éléments positifs, les Etats demeurent responsables de créer un environnement national stable et prévisible pour les investissements étrangers. Les politiques nationales tendant à promouvoir la formation interne de capital peuvent également avoir un impact favorable sur les investissements étrangers, qui sont susceptibles d'avoir des effets positifs sur le développement économique à long terme. La mise en oeuvre des réformes structurelles doit être poursuivie même si leur rythme et leur ampleur peuvent varier d'un pays à l'autre, il importe que les mesures de libéralisation complètent les politiques de stabilisation macro-économique et qu'elles aient des objectifs cohérents.

29. S'agissant de la question du financement du développement et de la dette des pays les plus pauvres et les plus endettés, l'Union européenne souscrit pleinement à la poursuite du dialogue intergouvernemental sur le financement du développement dans le cadre des instances existantes, dont le potentiel doit être pleinement mis à profit. Elle se félicite des progrès accomplis dans l'allègement de la dette bilatérale des pays en développement et de l'accord d'adhésion au Club de Paris récemment conclu avec la Fédération de Russie. L'Initiative d'allègement de la dette des pays pauvres lourdement endettés constitue un élément important, et l'Union européenne demande aux autres acteurs bilatéraux et multilatéraux de participer pleinement à cet effort.

30. M. WINNICK (Etats-Unis d'Amérique) fait observer que le partenariat est la clé tant du financement du développement que de la dette extérieure. Le partenariat, fondé sur un partage équitable des responsabilités et des intérêts, est indispensable à tout développement durable. Pour les pays en développés,

/...

ces responsabilités sont notamment de veiller à la solidité du système financier mondial, de mettre en place des régimes ouverts et cohérents en matière d'échanges et d'investissements et de soutenir la croissance chez eux. Ils doivent également veiller à ce qu'une aide au développement appropriée soit disponible. Les pays en développement, quant à eux, doivent appliquer des politiques macro-économiques rationnelles et faire des choix budgétaires de nature à promouvoir vraiment le développement, à faire en sorte que le financement du développement soit utilisé au mieux et à respecter les droits fondamentaux des individus.

31. Pour assurer le développement, le secteur privé doit être le moteur d'une expansion économique soutenue, en association avec le secteur public, lequel joue un rôle capital dans l'infrastructure et les services de base et dans la formulation et l'application de politiques macro-économiques saines, dans la protection des droits de l'homme et de l'environnement et dans la création d'un environnement juridique propice à l'investissement privé et à l'esprit d'entreprise. Ce partenariat accroît le rendement des investissements dans le développement et permet de mobiliser des ressources accrues à moindres frais et de promouvoir l'intégration mondiale.

32. Conformément au concept de responsabilités et d'intérêts partagés, l'allègement de la dette et les réformes économiques doivent aller de pair. Dans l'ensemble, la situation de la dette s'est améliorée régulièrement, sauf pour les pays les plus pauvres et les plus lourdement endettés. Dans le contexte des efforts d'ajustement structurel poursuivis dans les pays en développement, les institutions financières internationales ont appuyé des accords de réduction de la dette en donnant ainsi un bon exemple de cette double approche. Les Etats-Unis sont fort encouragés aussi par l'augmentation rapide des courants d'investissements privés dans les pays en développement. Ils continueront de fournir une aide publique au développement aux pays les plus pauvres, cette aide devant servir principalement à encourager la croissance, à atténuer la pauvreté et à promouvoir le développement durable. Cette assistance continue d'être utile dans la mesure où elle sert à accroître les capacités des pays bénéficiaires de mieux tirer parti des ressources économiques orientées vers le marché.

33. Les Etats-Unis ne souscrivent pas à l'avis selon lequel il faut convoquer une conférence sur le financement du développement pour réaménager les relations entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods. Ils sont néanmoins résolus à assurer une interaction et une coopération accrues entre ces institutions et les autres éléments du système des Nations Unies, comme prévu par la résolution 50/227 de l'Assemblée générale. La délégation américaine attend avec intérêt de savoir quel est le dernier état de l'analyse conjointe de la coopération entre lesdites institutions sur le terrain, au Siège et au niveau gouvernemental ainsi que des plans relatifs à la convocation d'une réunion de haut niveau du Conseil économique et social leurs de ses réunions semestrielles.

34. En conclusion, les Etats-Unis appuient énergiquement les efforts déployés par le Comité d'aide au développement (CAD) pour identifier des objectifs de développement orientés vers des résultats, à la réalisation desquels la communauté internationale pourrait oeuvrer de concert.

/...

35. M. TCHOULKOV (Fédération de Russie) déclare que sa délégation partage l'avis selon lequel l'Initiative pour l'allégement de la dette des pays pauvres lourdement endettés joue un rôle important dans la stratégie internationale d'allégement de la dette, mais pense que les efforts dans cette direction ne doivent pas être limités à cette initiative. Il faut également avoir recours à d'autres mécanismes comme ceux mis sur pied par la Banque mondiale et l'Association internationale de développement (IDA).
36. M. Tchoulkov est heureux de confirmer que le Gouvernement russe a décidé de participer au financement de l'Initiative de la dette. Il versera une contribution au Fonds d'affectation spéciale, ainsi que d'autres contributions, en proportion de sa quote-part au FMI et de la participation des autres donateurs. La Fédération de Russie suppose que le coût de la mise en oeuvre de cette initiative sera réparti proportionnellement entre tous les groupes de créanciers, aussi bien bilatéraux que multilatéraux. Néanmoins, même avec des ressources suffisantes, le principal objectif de l'Initiative, qui est de ramener la dette extérieure à un niveau soutenable, ne pourra être atteint que s'il est créé un climat économique favorable garantissant un libre accès aux marchés, aux technologies modernes et aux sources de financement du développement.
37. Il est encourageant de constater que des courants de ressources financières, principalement privés, vers les pays en développement sont en hausse et englobent peu à peu de nouveaux pays ayant réussi à parvenir à un certain degré de stabilisation et de libéralisation macro-économiques. S'agissant de l'intégration financière mondiale, une réglementation plus rigoureuse devrait être appliquée aux politiques macro-économiques, financières et monétaires nationales si l'on veut réduire les risques de crises financières et monétaires dans les pays en développement et les pays en transition. La surveillance que la Banque mondiale et le FMI continuent d'exercer sur le secteur financier international est extrêmement importante en offrant un système d'alerte avancée qui devrait permettre de prévenir les crises financières.
38. La Fédération de Russie attache une grande importance à la coordination de l'action de la Banque mondiale et du FMI; les réformes structurelles recommandées par la Banque et le cadre macro-économique élaboré par le Fonds devront en effet être cohérents. Elle attache beaucoup d'importance aussi au resserrement de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods et pense que toutes les possibilités de coopération entre elles au niveau des pays n'ont pas encore été pleinement exploitées.
39. M. WILMOT (Ghana) fait observer que l'épargne intérieure, si elle est l'une des principales sources de financement du développement, ne joue qu'un rôle limité pour les pays en développement les plus pauvres d'Afrique. Pour ces pays qui ne peuvent mobiliser cette épargne, le seul espoir paraît résider dans une expansion économique soutenue, qui accroîtrait les revenus et créerait ainsi la possibilité de générer une épargne accrue. Toutefois, cela ne sera possible que si les transferts de ressources financières aussi bien officiels que privés sont suffisants. A cet égard, il y a lieu de relever avec satisfaction que les courants de ressources financières privés à l'Afrique ont quelque peu augmenté au cours des deux dernières années, mais ces ressources demeurent lamentablement insuffisantes. La situation de l'aide publique au développement en tant que

/...

source de financement ne cesse elle non plus d'empirer. Le Ghana félicite le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède d'avoir dépassé les objectifs fixés en matière d'APD et demande à tous les autres pays développés de s'inspirer de leur exemple.

40. Il importe de ne pas négliger les besoins financiers des secteurs les plus pauvres de la société. La délégation ghanéenne se félicite de la prise de conscience croissante, au plan international, de l'importance que le micro-financement ou le micro-crédit peut avoir en tant que moyen de financer efficacement la production.

41. La délégation ghanéenne salue l'Initiative pour l'allègement de la dette des pays pauvres lourdement endettés mais persiste à penser que les critères d'éligibilité doivent être assouplis en réduisant les délais de mise en oeuvre et en abaissant le seuil de soutenabilité de la dette. Les mesures d'allègement de la dette doivent être intégrées à un programme plus vaste mettant davantage l'accent sur l'élimination de la pauvreté et la mise en valeur des ressources humaines. La communauté internationale doit continuer de suivre l'évolution du problème de la dette et adopter des mesures pour empêcher qu'il ne s'aggrave. Les mesures d'allègement de la dette doivent aller de pair avec les politiques économiques et commerciales internationales qui tiennent compte des douloureuses réformes structurelles entreprises par les pays en développement.

42. En conclusion, la délégation ghanéenne souscrit à l'appel à la convocation d'une conférence internationale sur le financement du développement.

43. M. SAGUIER CABELLERO (Paraguay), parlant au nom du Groupe de Rio, déclare que les efforts déployés pour améliorer la liaison entre les activités des institutions de Bretton Woods et celles de l'Organisation des Nations Unies gagnent constamment en importance en raison de la diminution spectaculaire de l'aide publique au développement et des crises financières causées par des mouvements soudains et massifs de capitaux, qui menacent les pays en développement. Lors de sa session de fond de 1997, le Conseil économique et social a approuvé une série de conclusions convenues reconnaissant que la création et le maintien d'un climat international de stabilité et la démocratisation des relations internationales sont parmi les principaux éléments d'un environnement propice au développement. La nécessité d'accroître la participation des pays en développement à l'adoption des décisions relatives aux questions économiques internationales a été reconnue aussi. Les transferts nets de ressources entre pays développés et pays en développement doivent aussi retenir l'attention en tant que questions prioritaires. En fait, le Groupe de Rio est convaincu qu'il faudrait étudier attentivement la possibilité de convoquer une conférence internationale sur le financement du développement.

44. Comme la crise de la dette extérieure est l'un des problèmes les plus sérieux auxquels les pays en développement soient confrontés, le Groupe de Rio considère que les pays débiteurs devraient avoir accès à d'autres méthodes de paiement qui ne limitent pas leur croissance et qui ne sapent pas ainsi leur droit au développement. Il faut également que les institutions financières multilatérales modifient leurs politiques afin d'assurer un transfert net de ressources aux pays en développement grâce à une réduction des taux d'intérêt et à un allongement des échéances.

/...

45. Comme la science et la technologie revêtent une importance capitale pour une expansion économique soutenue et pour le développement durable des pays en développement, il importe de permettre à ces pays d'avoir plus facilement accès à la technologie, et notamment aux technologies de pointe, de sorte qu'ils puissent accroître leur productivité et améliorer leur compétitivité sur les marchés mondiaux. Néanmoins, ces technologies doivent être transférées à des conditions favorables et sur la base d'accords mutuellement convenus, compte tenu des besoins et des priorités de développement des pays en développement.

46. M. YU QINGTAI (Chine) déclare qu'il faut bien comprendre l'interdépendance qui existe entre les ressources nationales et les ressources extérieures. Comme l'ont démontré les progrès réalisés par les pays en développement, le développement économique et social peut être assuré principalement grâce aux ressources nationales. Toutefois, cela ne doit pas être invoqué comme excuse pour contester l'importance que revêtent les ressources extérieures. Dans un contexte caractérisé par la mondialisation et une interdépendance accrue entre les Etats, les ressources extérieures représentent manifestement une forme importante de coopération internationale pour le développement. L'insuffisance de ces ressources entrave le progrès des pays en développement. Lorsque l'on parle de coopération internationale, l'accent doit par conséquent être mis sur la mobilisation de ressources extérieures.

47. Le rôle des capitaux privés doit être analysé dans une perspective globale et avec objectivité, en ne perdant pas de vue que s'ils ont un impact positif au plan mondial, nombre de pays en développement, et spécialement des pays d'Afrique et des pays les moins avancés, n'en ont pas suffisamment bénéficié. Les capitaux privés, dont les mouvements sont motivés par des considérations d'intérêt, tendent à se diriger là où un rendement à court terme paraît garanti. Cependant, ces raisons ne coïncident pas nécessairement avec celles qui sont prioritaires dans le monde en développement. De plus, l'instabilité des capitaux privés peut déclencher des crises financières internationales, comme cela a été récemment le cas dans le Sud-Est de l'Asie.

48. Les pays développés n'ont aucune raison justifiée de ne pas s'acquitter de leurs obligations en matière d'APD, laquelle est une source de financement extérieur indispensable aux pays en développement. L'APD ne doit pas être considérée comme de la philanthropie mais comme un investissement à long terme, et les pays développés ont l'obligation morale de fournir cette assistance. La Chine demande par conséquent à ces pays de faire le nécessaire pour inverser la tendance à la baisse de l'aide publique au développement.

49. La dette extérieure a certes quelque peu diminué, mais il reste encore un long chemin à parcourir avant de trouver une solution d'ensemble. La délégation chinoise se félicite par conséquent de l'Initiative pour l'allègement de la dette des pays pauvres lourdement endettés et espère que les critères d'éligibilité et le calendrier de mise en oeuvre seront appliqués avec souplesse, compte tenu des circonstances particulières des pays en développement, de sorte que ces pays puissent en bénéficier pleinement.

50. M. AZAIEZ (Tunisie) relève que si le courant global de ressources à destination des pays en développement a augmenté au cours des années 90, cette tendance a été inégale. De plus, l'APD, qui est une source de ressources extérieures extrêmement importante pour nombre de pays en développement, a

stagné. La légère amélioration du bilan de l'activité économique de l'Afrique est due dans une large mesure aux efforts entrepris par les pays d'Afrique eux-mêmes. Ces efforts ont notamment comporté des réformes économiques, la libéralisation des marchés financiers et l'accélération des programmes de privatisation. Regrettablement, comme les investisseurs privés ne s'intéressent pas aux activités qui ne peuvent générer de bénéfices immédiats, les pays d'Afrique n'ont généralement pas attiré d'importants courants d'investissements privés et, pour eux, l'APD demeure une source indispensable de financement extérieur. A cet égard, le Gouvernement tunisien a récemment créé la Banque tunisienne de solidarité, chargée de financer les petits projets dans des circuits exclus du circuit bancaire traditionnel.

51. Les investissements étrangers directs dans les pays en développement peuvent faciliter les transferts de technologie et l'accès aux marchés d'exportation. Les pays en développement n'ont négligé aucun effort pour créer un environnement propice au développement économique. Ces efforts ont encouragé leur intégration aux marchés mondiaux des capitaux, mais ont aussi exposé leurs fragiles systèmes financiers à de fortes pressions spéculatives qui ont récemment déclenché de sérieuses crises financières. Il importe par conséquent de créer des conditions de nature à garantir la stabilité des courants de capitaux privés internationaux et à prévenir la déstabilisation que peuvent entraîner les déplacements rapides de ces capitaux.

52. Il importe de trouver des solutions efficaces, justes et durables aux problèmes de la dette extérieure et du service de la dette des pays en développement. Si l'évolution des stratégies de gestion de la dette a contribué à améliorer la situation des pays en développement, nombre de pays du Sud, et spécialement des pays à faible revenu et à revenu moyen, demeurent néanmoins en difficultés.

53. Comme il appartient à chaque pays de formuler les politiques économiques et sociales les plus propres à promouvoir son propre développement, la Tunisie a axé son approche sur la valorisation des ressources humaines dans la création de la richesse. Cette politique a été favorisée par un environnement national favorable. La Tunisie a l'intention de continuer à mettre l'accent sur la modernisation de son système financier.

54. M. VIDAURRE (Bolivie) fait observer que si quelques pays en développement ont contribué à l'expansion récente de l'économie mondiale, la grande majorité d'entre eux restent en marge de cette croissance par suite, pour l'essentiel, de la vulnérabilité de leurs économies et de l'influence des facteurs externes. Après avoir passé en revue les efforts de restructuration de l'économie bolivienne, M. Vidaurre demande instamment à la communauté et aux institutions financières internationales d'aider son pays dans ces efforts.

55. Relevant qu'il s'est dégagé lors des récentes conférences mondiales un consensus sur la nécessité de trouver des solutions aux problèmes de financement du développement en ayant recours aux secteurs aussi bien privé que public, M. Vidaurre déclare que la communauté internationale doit maintenant adopter les mesures appropriées pour financer le développement. Les politiques des institutions de Bretton Woods sont étroitement liées à cette question. A ce propos, la tendance à la baisse de l'APD, qui a un impact défavorable sur le développement des pays qui en sont tributaires, doit être inversée.

/...

56. La Bolivie sait gré aux institutions financières internationales des efforts qu'elles déploient pour alléger la charge de la dette des pays en développement dans le cadre de l'Initiative pour l'allégement de la dette des pays pauvres lourdement endettés. Le FMI et la Banque mondiale doivent continuer d'étudier la situation des pays qui ne peuvent pas répondre à certains critères d'éligibilité. Il importe aussi que la communauté des donateurs verse des contributions aux Fonds d'affectation spéciale mis en place à cette fin par le FMI et la Banque mondiale.

57. Le développement des capacités scientifiques et techniques nationales et l'adaptation de la science et de la technologie aux situations locales doivent être au nombre des domaines d'activité prioritaires pour promouvoir le développement durable. La délégation bolivienne espère par conséquent que le transfert de technologies aux pays en développement sera accéléré.

58. Mgr. MARTINO (Observateur du Saint-Siège) déclare que le Saint-Siège appuie pleinement l'Initiative pour l'allégement de la dette des pays pauvres lourdement endettés et encourage les Etats Membres à veiller à ce qu'elle soit mise en oeuvre sans tarder. Le Conseil pontifical pour la justice et la paix, lequel exprime depuis de nombreuses années les préoccupations que la dette extérieure cause au Saint-Siège, a l'intention de lancer différentes initiatives, en consultation avec les gouvernements et les organisations privées, afin de sensibiliser davantage l'opinion publique à ce problème. Mgr. Martino fait appel à tous ceux qui sont responsables de la mise en oeuvre de cette initiative pour qu'ils s'efforcent de la mettre en oeuvre rapidement, en appliquant de façon souple les principes qui l'inspirent, de sorte que tous les pays éligibles puissent commencer à bénéficier de mesures concrètes de réduction de leur dette d'ici à 2009. Les pays qui sont les plus riches et qui l'économie la plus solide ont un rôle particulier à jouer dans la mise en oeuvre de cette initiative, et leurs contributions au fonds d'affectation spéciale créé à cette fin démontreront leur volonté réelle de faciliter une réduction de la dette des pays en développement. La solidarité internationale est un aspect essentiel du "bien commun" de la communauté mondiale. Le secteur privé, qui est celui qui a le plus à gagner du processus de mondialisation, doit prendre conscience des responsabilités qui lui incombent dans l'intérêt de tous. Les organisations bénévoles de développement, y compris les églises, peuvent beaucoup contribuer aussi à promouvoir la solidarité internationale.

59. L'Initiative impose des conditions très rigoureuses aux pays les plus pauvres, et il est essentiel d'adopter des mesures pour qu'elle puisse être appliquée plus rapidement et de manière plus souple. De plus, l'Initiative ne tient pas compte du fardeau que la dette représente pour nombre des pays les plus lourdement endettés, soit parce qu'ils ne sont pas au nombre des pays les plus pauvres, soit parce que la charge de leur dette est considérée comme "soutenable". Souvent, ces pays se sont acquittés de leurs obligations internationales et ont continué de rembourser leur dette, à un coût social considérable pour leurs citoyens. Il faut réexaminer les problèmes de la dette de ces pays, particulièrement en appréciant différemment le concept de soutenabilité de la dette, notamment grâce à une mesure plus précise de la "soutenabilité sociale".

60. La crise de la dette extérieure n'est qu'un aspect de la question plus vaste qu'est la promotion de la solidarité internationale et de politiques

/...

économiques de nature à garantir l'équité entre les Etats et à l'intérieur des pays et à tenir compte des besoins particuliers des plus démunis. Une politique économique, quel que soit le pays, ne peut être durable à long terme que si elle tend à promouvoir le bien-être et le progrès de tous les citoyens, étant donné que l'homme est la véritable richesse d'une nation et doit être au centre de tous les efforts de développement durable.

61. Mme DONOVAN (Banque mondiale) déclare que le financement extérieur ne représente qu'une petite proportion des ressources que les pays en développement utilisent dans leurs efforts de développement. Une deuxième source de financement, qui gagne rapidement en importance, est les courants de capitaux privés étrangers, et la communauté internationale doit trouver le moyen de faire en sorte qu'une proportion accrue de ces courants de ressources se dirigent vers les pays les plus pauvres.

62. Si les flux d'APD vers un nombre réduit de pays sont en fait en augmentation, des pressions considérables en faveur d'une réduction des crédits budgétaires alloués à l'APD s'exercent sur certains des principaux pays donateurs. Les Etats-Unis, qui sont l'un des pays qui contribuent le plus à l'IDA, sont très en retard dans leurs contributions à l'Association. Simultanément, d'autres pays insistent pour que la quote-part des Etats-Unis ne tombe pas au-dessous de 20 %. La Banque mondiale considère que le meilleur moyen d'encourager les donateurs à ne pas réduire leurs contributions est d'apporter la preuve de l'efficacité des activités de l'Association.

63. La Banque mondiale a reçu des donateurs le mandat d'orienter l'IDA vers des résultats et, de ce fait, l'assistance va principalement aux pays qui appliquent des politiques économiques rationnelles et qui axent leur stratégie de croissance sur le secteur social. La Banque mondiale a réussi à mobiliser 3 milliards de dollars lors de la onzième reconstitution des ressources de l'IDA qui vient d'avoir lieu récemment car elle a pu démontrer que ses activités correspondent rigoureusement au mandat que la Banque a reçu des donateurs et qu'elle a obtenu des résultats convaincants. Il importe de dégager un consensus plus net sur l'efficacité de l'APD afin de donner aux donateurs une raison de maintenir leurs contributions à un niveau aussi élevé que possible.

64. M. SZYMANSKI (Pologne) souligne l'importance de trouver le moyen de permettre à tous les pays, à commencer par les pays les moins avancés, d'assurer une croissance économique solide et un développement durable. Dans le contexte économique mondial actuel, la coopération internationale tendant à promouvoir la croissance et le développement macro-économiques ne saurait être limitée aux seuls gouvernements : elle doit faire intervenir une large gamme d'acteurs. Les conditions qui doivent être réunies si l'on veut promouvoir un environnement international propice au développement sont notamment la création et le maintien de conditions économiques pacifiques et stables, la démocratisation et la mise en place de règles ouvertes, communes, équitables et transparentes qui offrent des chances égales à tous.

65. Différents obstacles financiers - qui tiennent à la fois au sous-développement des infrastructures financières et à l'énormité de l'endettement extérieur - empêchent les pays en développement en général et les pays les moins avancés en particulier de participer activement à l'économie mondiale étant donné que ces facteurs limitent le volume de leur commerce extérieur et l'accès

/...

qu'ils peuvent avoir aux marchés financiers internationaux. Les pays aussi bien prêteurs qu'emprunteurs doivent adopter des mesures efficaces pour alléger et réaménager la dette pour contribuer à résoudre ce problème mondial. La délégation polonaise appuie l'Initiative pour l'allégement de la dette des pays pauvres lourdement endettés, dont la mise en oeuvre exigera un degré élevé d'engagement international. La stratégie internationale tendant à améliorer la situation de la dette a certes aidé nombre de pays à recouvrer leur accès à un financement extérieur, mais la situation de la dette des pays les plus démunis demeure critique. Dans ce contexte, l'Initiative doit être considérée comme un complément nécessaire et bienvenu à la stratégie internationale d'allégement de la dette.

66. L'Organisation des Nations Unies doit appuyer la mise en oeuvre de la stratégie internationale d'allégement de la dette en élaborant un cadre juridique qui donne des garanties à toutes les parties intéressées, aussi bien aux investisseurs qu'aux bénéficiaires. Ces efforts devront être modulés en fonction des besoins spécifiques des pays en transition, et ils seront utiles pour bien d'autres pays en développement. L'Assemblée générale constitue une instance appropriée pour l'examen de ces importantes questions. Les organisations non gouvernementales et les entreprises privées, pour leur part, peuvent jouer un rôle de plus en plus important dans la promotion du développement, notamment en encourageant les gouvernements à accroître la participation du public à l'adoption des décisions en matière économique.

67. La délégation polonaise appuie pleinement les activités menées par l'Organisation des Nations Unies pour promouvoir des réformes économiques orientées vers le marché et l'ajustement structurel ainsi que l'augmentation des courants de capitaux, des investissements et des échanges. La communauté internationale doit continuer de fournir son assistance, indispensable, aux pays qui ont entrepris des réformes économiques. En outre, afin de tenir compte des effets sociaux néfastes des réformes économiques, il conviendra d'accorder l'attention qu'ils méritent aux programmes d'action adoptés ces dernières années par différentes conférences des Nations Unies. Le Conseil économique et social est l'organe le mieux approprié pour coordonner la mise en oeuvre de ces programmes d'action à l'échelle internationale.

68. M. EUY-TAEK KIM (République de Corée) souligne que, s'ils veulent pouvoir relever les défis de la mondialisation et de l'interdépendance économique, tous les pays doivent appliquer des politiques macro-économiques saines visant à promouvoir une croissance soutenue et à faciliter leur intégration à l'économie mondiale. Les pays n'ont pas tous profité de la même façon des investissements étrangers directs; en fait, ces investissements sont allés, pour une large part, à moins de 20 pays en développement. La délégation coréenne espère que des mesures appropriées seront adoptées aux échelons national et international pour faire en sorte qu'autant de pays en développement que possible tirent profit des investissements étrangers directs, car ces investissements jouent un rôle critique non seulement en tant qu'apports de capitaux mais aussi comme véhicule pour le transfert de technologie et comme moyen d'accès aux marchés internationaux des exportations.

69. L'on ne saurait exagérer l'importance que revêt le secteur privé en tant que principal moteur de l'expansion économique et de l'intégration des marchés. Les pays en développement, s'ils veulent pouvoir attirer des courants de

/...

capitaux privés, doivent améliorer la gouvernance, appliquer des politiques macro-économiques saines et entretenir d'étroits rapports de travail avec les institutions financières internationales. L'Organisation des Nations Unies, quant à elle, a un rôle clé à jouer en aidant les pays à s'aider eux-mêmes en appuyant comme il convient les efforts qu'ils déploient pour renforcer leurs propres capacités.

70. S'il est incontestable que la mondialisation a eu un impact positif pour nombre de pays en développement, elle n'en a pas moins marginalisé bien d'autres, et spécialement les pays les moins avancés. A cet égard, la coopération internationale en matière de formulation de politiques macro-économiques dans les domaines des échanges, de la finance et du développement doit être resserrée encore plus pour accroître les effets positifs et réduire les conséquences négatives de la mondialisation et faciliter l'intégration des pays les moins avancés à l'économie mondiale.

71. L'APD demeure un facteur capital dans le financement du développement, spécialement pour les pays les moins avancés. Aussi est-il préoccupant de noter qu'en moyenne, l'APD, en proportion du PNB des pays développés, est tombée en 1996 à son niveau le plus bas, à savoir 0,25 %. Les pays donateurs doivent mobiliser leur volonté politique pour appuyer l'aide au développement, ce qui devrait aider à encourager un partenariat stratégique stable entre les pays développés et les pays en développement dans une économie mondiale de plus en plus interdépendante.

72. La Banque mondiale et le FMI devraient jouer un rôle de premier plan pour garantir la stabilité de la gestion des politiques macro-économiques. La délégation coréenne encourage le FMI à jouer pleinement son rôle de surveillance du système monétaire international et se félicite de la décision qui a été prise récemment d'accroître les capacités financières des institutions de Bretton Woods pour leur permettre de s'attaquer au problème de l'instabilité financière internationale. Un dialogue énergique et actif entre les institutions de Bretton Woods et l'ONU est hautement souhaitable à cet égard.

73. La délégation coréenne se félicite des initiatives prises par la Banque mondiale et le FMI pour résoudre le problème de la dette extérieure, et en particulier de leur Initiative pour l'allègement de la dette des pays pauvres lourdement endettés. Des mesures d'allègement de la dette sont nécessaires non seulement au plan multilatéral mais aussi à l'échelon bilatéral. Dans ce contexte, la délégation coréenne se félicite des mesures prises ces dernières années par le Club de Paris, qui contribueront de manière significative à alléger le fardeau représenté par la dette bilatérale.

74. M. KEBEDE (Ethiopie) fait observer que s'il est vrai que les investissements étrangers directs dans les pays en développement ont augmenté ces dernières années, nombre de pays, particulièrement d'Afrique, ont continué d'avoir des difficultés énormes à attirer ces investissements. De plus, pour ce qui est de leur répartition, un pourcentage relativement important des investissements étrangers directs en Afrique, d'un montant extrêmement modeste, a été absorbé par une poignée de pays. Les pays d'Afrique demandent à leurs partenaires du Nord de faire le nécessaire pour accélérer les courants d'investissements étrangers directs vers les pays les moins avancés et vers l'Afrique en particulier.

/...

75. La baisse de l'APD a de sérieuses incidences pour les pays d'Afrique, qui doivent consacrer une large part de leurs maigres ressources au service de leur dette extérieure et qui ne peuvent pas attirer des investissements étrangers directs, les possibilités d'investissement étant moins attrayantes qu'ailleurs. Pour ces pays, l'APD est un appui essentiel aux efforts qu'ils déploient pour atténuer la pauvreté et assurer une croissance et un développement durables. Dans ce contexte, la délégation éthiopienne demande aux pays développés de s'acquitter de l'obligation qui leur incombe d'allouer 0,7 % de leur PNB à l'APD et de veiller à ce que, sur ce chiffre, de 0,15 à 0,20 % du PNB soit réservé aux pays les moins avancés.

76. La dette extérieure représente pour de nombreux pays d'Afrique un obstacle majeur sur la voie du développement. Tant qu'une solution n'aura pas été trouvée à ce problème, le fardeau de la dette et de son service continueront de contribuer au sous-développement de l'Afrique et à l'appauvrissement des populations du continent. Si différentes initiatives ont été avancées pour s'attaquer aux problèmes des pays endettés, ces problèmes ont persisté, particulièrement parmi les pays les plus pauvres et les plus lourdement endettés. La délégation éthiopienne sait gré au Groupe des sept des efforts qu'ils ont déployés dans le contexte de l'Initiative pour l'allégement de la dette des pays pauvres lourdement endettés et se félicite de ce que la Banque mondiale et le FMI aient récemment décidé d'allouer des ressources additionnelles à la mise en oeuvre de cette initiative.

77. Il importe d'intégrer les politiques financières et monétaires des pays développés et des pays en développement; en particulier, il faut stabiliser le régime des changes des principaux pays industrialisés. Dans le même temps, le FMI et la Banque mondiale devraient aider les pays en développement à stabiliser leurs régimes des changes et à appliquer des politiques financières saines. Les pays développés devraient aider les pays les moins avancés à réformer leurs réglementations et leurs cadres institutionnels afin de promouvoir le commerce extérieur, de diversifier les exportations et d'améliorer le régime des taux de change. La délégation éthiopienne appuie l'idée tendant à convoquer une conférence internationale, à laquelle serait assigné un large ordre du jour, sur le financement du développement.

La séance est levée à 13 h 10.